Brevet de capacité du second ordre (enseignement des filles).

Numéro d'inventaire : 1979.23018 Auteur(s) : Marie Léonie Janin Type de document : diplôme Éditeur : non renseigné (Lyon) Imprimeur : Dupont (Paul)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création: 1879

Description : Feuille de papier. Déchirures sur les bords inférieur et supérieur. Texte imprimé

dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

Mesures: hauteur: 268 mm; largeur: 338 mm

Notes: Brevet de capacité du second ordre (enseignement des filles) délivré à Marie Janin le 14 août 1879 par le recteur de l'Académie de Lyon, au vu du certificat d'aptitude du 22 juillet 1879. L'examen a porté sur "l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul, le système légal des poids et mesures, l'histoire de France, la géographie de la France, les travaux à l'aiquille." En-tête de la République Française.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Lyon Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Nombre de pages : 1

Lieux : Rhône, Lyon

1/2

	ACADÉMIE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT
	de 1 Vin
XXX	98:4489 BREVET DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE (ENSEIGNEMENT DES FILLES)
XXX	
XXXX	DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE (ENSEIGNEMENT DES FILLES) LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE (ENSEIGNEMENT DES FILLES) LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE (ENSEIGNEMENT DES FILLES) LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE (Vul les articles 23, 46 et 48 de la loi du 45 mars 1850, l'article 50 du décret du 29 juillet 1859 et les articles 6 et 7 du décret du 31 décembre 1853, Vu l'article 18 de la loi du 10 artil 1867; Vu le Programme de l'examen pour l'obtention du Brevet de Capacité du second ordre, comprenant l'Instruction morale et religieuse, la Lecture, l'Écriture, les Éléments de la Langue française, le Calcul, le Système légal des Poids et Mesures, l'Histoire de France, la Géographie de la France, les Travaux à l'aiguille; Vu le procès-verhal de l'Examen subi par M. J.
XXXX	Vu l'article 16 de la loi du 10 avril 1867; Vu le Programme de l'examen pour l'obtention du Brevet de Capacité du second ordre, comprenant l'Instruction morale et religieuse, la Lecture, l'Écriture,
XXXX	les Éléments de la Langue française, le Calcul, le Système légal des Poids et Mesures, l'Histoire de France, la Géographie de la France, les Travaux à l'aiguille;
2XX	Vu le procès-verbal de l'Examen subi par Melle Jarrille Manne Nionei Vu le certificat en date du Admirellet 1879, par lequel la Commission d'examen, siégeant à Boung département de L. Chin atteste que Melle (Arrill) Monne Norme
XXX	département de le Crin atteste que Maria, Auril Carrillo, Adam Sonne née le 18 août 1862 à Vivieu le Gaurd département de le Crin a été jugée aple à obtenir un Brevet de Capacité du second ordre,
X X	Délivre à Melle Jarriss, Marie Rome le présent Brevet Fait à Lyon le 14 août 1879.
XXX	Signature de l'Impétrante, Leonie Janin Thompson de l'inspecteur de Leademie delique L'inspecteur de L'ademie delique L'inspecteur de Landemie delique L'inspecteur de Landemie delique
XXXX	Janen Janen Gaugut
XX	**************************************